

Prévention du risque de chute de la personne âgée

INTRODUCTION

Un des grands thèmes de santé publique au niveau national depuis 2005 s'avère être la prévention du risque de chute de la personne âgée. En France, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans représente 16.2% de la population (2002).

En effet, une chute sur deux, nécessitant un passage par les urgences, entraîne le décès de la personne âgée dans l'année qui suit. La chute est un facteur d'entrée dans la dépendance. Les pouvoirs publics demandent d'organiser la prise en charge de ces personnes au sein de la filière gériatrique (HAS 2009).

Les projections démographiques en Franche Comté montrent une augmentation de la proportion des personnes de plus de 60 ans, soit d'environ 100 000 personnes d'ici 2030.

Notre étude s'appuie sur des données de l'espace d'animation territorial central Besançon - Dole. Elle concerne plus particulièrement la personne âgée de plus de 65 ans vivant à domicile.

L'objectif de ce travail de recherche est de rendre compte de l'état des lieux des actions de prévention du risque de chute de la personne âgée et de mettre en évidence le réseau de soins gériatrique du secteur concerné.

METHODE

L'étape de recherche documentaire et de lecture permet de prendre la mesure de l'ampleur du problème et des nombreux projets autour de la prévention de chute de la personne âgée.

Avant la rencontre avec les experts du réseau, une grille d'entretien commune est établie : Qui sont les personnes à risque ? Quels sont les causes et facteurs de risque de chute ? Quelles sont les actions de préventions existantes ?

Les interviews sont réalisés auprès de onze experts (ARS, acteurs au domicile des personnes âgées, équipes pluri professionnelles et cadres de santé). Pendant l'étude, le témoignage de trois personnes âgées est recueilli pour identifier leur vision de la problématique.

Enfin, une analyse croisée des entretiens permet d'établir un état des lieux et d'identifier des réponses aux objectifs fixés.

RESULTATS

Suite à l'analyse des entretiens, quatre thèmes sont retenus.

Les facteurs de risque :

Les experts interrogés évoquent la dénutrition de la personne âgée et la chute antérieure comme les deux principaux facteurs de risque.

Quant aux personnes âgées de plus de 65 ans, elles identifient à part égale la chute antérieure, l'équipement personnel, l'environnement et les déficits sensoriels comme facteurs de risque les plus fréquents.

La prévention :

Le GIE IMPA (Groupement d'Intérêt Économique Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Âgées), l'ergothérapeute et la famille représentent les partenaires les plus souvent identifiés par les experts dans la prévention des chutes.

De même, la famille reste une ressource privilégiée pour les 3 personnes âgées interrogées.

D'une part, le GIE IMPA réalise à domicile des évaluations du risque de chute sur demande de la personne âgée.

D'autre part, les équipes pluridisciplinaires les effectuent sur le lieu d'hospitalisation (CHRU, SSR).

Toutefois, les personnes âgées estiment ne prendre conscience du risque qu'après une première chute.

Des ateliers de prévention sont organisés par différents organismes. Les experts interrogés relatent une diminution des chutes, une atténuation des conséquences, une réassurance et l'amélioration du lien social grâce à ceux-ci.

En revanche, deux personnes âgées ne connaissent pas l'existence de ces ateliers et la troisième n'a constaté aucune amélioration après y avoir participé.

La diffusion de l'information :

L'existence de nombreuses plaquettes d'information sur le risque de chute, la volonté de communication de la part des décideurs et un dispositif de sortie d'hospitalisation efficace sont des points forts identifiés lors des entretiens.

Ceci étant, les personnes âgées, les aidants et les professionnels soulignent globalement un manque d'informations sur ce risque.

L'éthique :

Certaines personnes interviewées mettent en évidence un questionnement éthique.

Les risques de chute peuvent-ils être écartés au détriment d'une privation de liberté ? De plus, comment les droits de la personne sont-ils pris en compte face au positionnement de la famille ?

DISCUSSION

L'étude met en évidence trois grands thèmes : la prévention, la diffusion de l'information et l'éthique.

Le premier questionnement porte sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à changer le discours. En effet, plutôt que de parler de prévention, de risque, de chutes, il s'agit de promouvoir le bien-être, le plaisir, le lien social, autrement dit : emprunter le concept du « bien vieillir ».

Ensuite, une deuxième réflexion concerne la pertinence des supports d'information. Leur multiplicité, leurs lieux de diffusion mal identifiés, ainsi que leur manque de visibilité, induisent une perte d'efficacité. L'implication de tous les acteurs de santé, la collaboration entre les établissements de santé et les services de soins à domicile favoriseront une meilleure circulation de l'information.

Enfin, une problématique éthique s'impose quant à la pertinence de sécuriser un environnement au détriment de la liberté de la personne âgée. En effet, selon la loi du 4 mars 2002, la personne est actrice de sa prise en soins. Il s'agit par conséquent de vérifier sa compréhension, de l'informer des risques, de consulter son entourage, mais avant tout de respecter son choix.

CONCLUSION

La prévention du risque de chute, reste un problème de santé majeur. Le rôle du cadre de santé est de mettre les acteurs en lien, de favoriser la pluri professionnalité et de veiller au respect du choix des personnes âgées.

La prévention du risque de chute c'est promouvoir le bien vieillir en respectant la liberté de chacun, en favorisant le lien social et en privilégiant le plaisir.